

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE DE
L'ESPACE DE REFLEXION ETHIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE**

En date du 11 décembre 2015

Préambule

Vu les articles L. 1412-6, L. 6111-1 et L.6142-3 du code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 4 janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux ;

Considérant l'importance de promouvoir et d'organiser la réflexion pluraliste et interdisciplinaire ainsi que le débat éthique en sciences de la vie et de la santé au sein de la région Champagne-Ardenne ;

Vu la Convention Constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne en date du 14 octobre 2014,

Vu l'avis concernant le projet de convention constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne (ERECA) du Recteur de l'académie de Reims, Chancelier des Universités, en date du 15 juillet 2013.

Vu l'arrêté de création de l'ERECA en date du 06.11.2015.

Article 1. Constitution.

Article 1. Constitution.

2. Les membres adhérents

L'article 1^{er} de la convention constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne, deuxième alinéa « Les membres adhérents », est complété par la mention suivante :

Adhérent à l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne en qualité de membres adhérents :

- **ADEF Résidences « La Maison des Séquoias »** FAM 7 rue du Général Louis Vallin 51700 Dormans, représenté par Mme Emilie BROYARD-MOHATTANE, Directrice.

- **Albatros 08** rue des Vieux Prés 08090 Montcornet, représenté par Mme Annie DEMISSY, Directrice.

- **EHPAD Cardinal de Loménie** 16, rue de Montbreton 10500 Brienne le Château, et **Centre Hospitalier de Bar-sur-Aube** 2 Rue Gaston Cheq, 10200 Bar-sur-Aube représenté par M. Ardian QERIMI, Directeur.

- **EHPAD de Trainel** 32 rue Saint Antoine 10400 TRAINEL représenté par Mme Marie-Odile VELUT, Directrice par interim.

- **EHPAD Félix Grélot** 6 rue Félix Grélot 52800 NOGENT, représenté par Mme Patricia KONARSKI, Directrice.

- **EHPAD de Maison de Retraite Legay Colin**, Rue Saint Amand, 52230 Poissons de Poissons, représentée par Mme Viviane ETIENNOT-PUJOL, Directrice et par délégation Dr Bruno CIVARELLI.

- **EHPAD Les Catalaunes** 5 rue Bichat 51000 Châlons en Champagne, représenté par M. Michel SEBASTIEN, Directeur.

- **IME Ville en Selve (UGECAM Nord-Est)** représenté par Mme Monique Schloesser, Directrice.

- **Institut Albatros** 5 rue du Bois 5660 Petite Chapelle – Belgique représenté par M. Alain DAMBROISE, Directeur.

- **Institut d'Education Motrice et Sensorielle *Chanteloup* (IEMS)** 11 rue de Chanteloup 10300 SAINTE SAVINE représenté par Mme Marie-Odile VELUT, Directrice.

- **Maison Pougny – EHPAD 4 rue Pougny 52270 Doulaincourt**, représentée par Mme Viviane ETIENNOT-PUJOL Directrice et par délégation Dr Bruno CIVARELLI.

- **UGECA Nord Est**, 1 rue du Vivarais, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy dirigé par Monsieur Evrard et représenté par Madame Monique SCHLOESSER, Directrice de l'IME de Ville en Selve.

- **Association l'Amitié** (centre post-cure psychiatrique, SAVS, SAMSAH, affilié FEHAP) 33 Rue Saint-Symphorien, 51100 REIMS, présidé par Monsieur BOULANGER, et dirigé par Madame POLIN Sylvie.

- **Mme Michèle BOUCHELIT**, Infirmière au Centre Hospitalier Bélair.

- **Mme Catherine LAURENT**, Psychologue au Centre Hospitalier Bélair.

- **M. Antoine NEUVE- EGLISE**, Médecin.

Article 2

L'Article 11 de la convention constitutive de l'Espace de Réflexion Ethique de Champagne-Ardenne est rectifié comme suit :

« Article 11

Adhésion, retrait, exclusion

L'adhésion d'un nouveau membre est approuvée par le bureau et donne lieu à un avenant soumis aux stipulations de l'article 14.

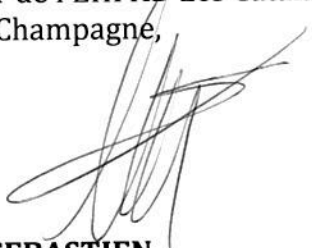
En cours d'exécution de la convention, tout membre peut se retirer à l'expiration d'un exercice budgétaire sous réserve qu'il ait notifié son intention trois mois avant la fin de l'exercice.

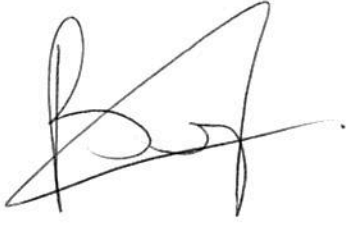
L'exclusion d'un membre, partie à la convention, notamment en cas d'inexécution de ses obligations peut être prononcée par le Directeur de l'espace après décision du bureau de l'espace de réflexion éthique ».

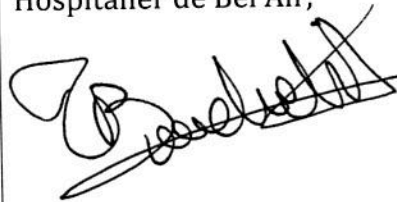
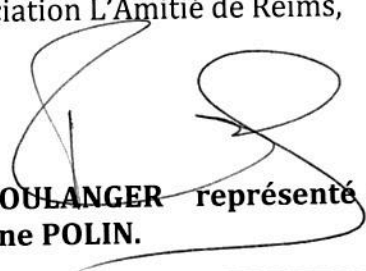
Article 3

Le présent avenant est publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Champagne-Ardenne. Il prend effet au jour de son adoption.

Signataires

La Directrice d'Exploitation de la Résidence Ducale de Villers Semeuse, Mme Christelle CZERNIAK  M. EVRARD, Directeur du Groupe UGECAM Nord-Est représenté par Mme Monique SCHLOESSER	Le Directeur de l'ADPEP51, le Foyer Le Téo de Avenay Val d'Or, SESSAD-ITEP Les Forges de Pierry, M. Patrick MUNIER  M. Alain DAMBROISE.
UGEAM Nord-Est, Dirigé par M. Evrard, l'IME Ville en Selve, Mme Annie DEMISSY 	L'association Albatros 08 de Montcornet, Mme Lucie POTEAU
Le Directeur de l'EHPAD Les Catalaunes de Châlons en Champagne, M. Michel SEBASTIEN 	La Directrice de l'EHPAD « Gérard de Hault » de Sommevoire, Mme HUNGERER Directrice par intérim.
Le Directeur de l'EHPAD Saint Martin de Arc en Barrois M. Florent ETIENNE	Le Directeur de l'EHPAD du Mail de Châteauvillain M. Florent ETIENNE

La Directrice des Papillons Blancs d'Epernay,	La Directrice de (ADEF Résidences) « La Maison des Séquoias » de Dormans,
Mme Brigitte PITOIS-CHOQUET	 Mme Emilie BROYARD-MOHATTANE
La Directrice de l'Association "Bréviandes Accueil Social" de Bréviandes,	Le Directeur de l'EHPAD Cardinal de Loménie de Brienne le Château, <i>et du Centre Hospitalier de Bar sur Aube.</i>  M. Ardian QERIMI
Mme Marlène PIUBELLO	Association Régionale d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux de Champagne Ardenne,
La Directrice de la Maison Pougny - EHPAD et de l'EHPAD de Poissons,	
 Mme Viviane ETIENNOT-PUJOL par délégation Dr Bruno CIVARELLI	M. MINET, Président.
La Directrice de l'EHPAD Félix Grélot de Nogent,	La Directrice de l'Institut Chanteloup de Sainte-Savine, <i>et de la Résidence des Fleurs de l'Orvin à Trainel</i>
 Mme Patricia KONARSKI	 Mme Marie-Odile VELUT
La Directrice de l'EHPAD de Trainel par intérim,	
Mme Marie-Odile VELUT	

Le Président de la FHF Champagne-Ardenne,	Médecin, 
M. Jean-Claude LAVAL Infirmière, Présidente de la CLE du Centre Hospitalier de Bel Air, 	M. Antoine NEUVE- EGLISE Psychologue, membre de la CLE du Centre Hospitalier de Bel Air, 
Association L'Amitié de Reims,  M. BOULANGER représenté par Mme Sylvine POLIN.	